



**TITRE : *Expérience du Fonds National de Développement agro-Sylvo-Pastoral (FNDASP) du Sénégal dans le financement des services agricoles.***

Nom intervenant : Simon NDENE,  
Responsable Technique FNDASP  
Date : 1<sup>er</sup> Novembre 2021





# 1. Historique de l'expérience et de l'organisation, chiffres-clés

- Création du FNDASP par la LOASP, art. 72
- Opérationnalisation du FNDASP en 2013
- Financement mobilisé : 5 774 882 807 FCFA pour 57 projets
  - 13 projets d'appui à la (re)structuration en Interprofessions (riz, maïs, oignon, tomate, aviculture, banane, anacarde, manioc, patate douce, lait, mangue, porc, pêche artisanale)
  - 35 projets de renforcement des capacités (riz, maïs, oignon, aviculture, tomate, bétail/viande, banane, porc)
  - 9 projets de diffusion de technologies (manioc, patate douce, oignon, tomate et bétail/viande)



| Financement  | Montant en FCFA         | Projets et/ou Activités financé(e)s   |
|--|-------------------------|---|
| BCI de l'Etat  | 3 895 882 807 sur 8 ans | Appui à la structuration de filières, dont des comptes ouverts au niveau du FNDASP par les filières tomate et manioc  |
| UEMOA Riz et Maïs  | 525 000 000 pour 3 ans  | Appui à la structuration des filières riz et maïs, dont le financement d'activités de résilience et de plateformes web  |
| Banque mondiale (PPAAO/WAAPP)                                | 666 000 000 sur 3 ans   | Financement de projets de transfert de technologies dont des opérations de résilience (chèvres rousses de Maradi pour les couches vulnérables, broyeurs fourragers pour la fabrication de blocs multi-nutritionnels densifiés pour alimenter le bétail) et appui à la restructuration des filières riz et oignon. |
| FIDA   | 250 000 000 pour 2 ans  | Capitalisation de bonnes pratiques, dont celles liées à la résilience des communautés rurales   |
| FAO  | 400 000 000 sur 3 ans   | Financement de projets d'agriculture et d'élevage résilients dans 10 communes, sur don du FEM   |
| Comité national de Concertation Filière Tomate industrielle  | 20 000 000 sur 1 an     | Le FNDASP apporte 4 fois (40 millions) pour financer un projet d'amélioration à la productivité de la tomate, portant les rendements de 80 à 120 T/ha contre une moyenne de 30 T/ha   |
| Interprofession Manioc du Sénégal (IMS)                      | 13 000 000 sur 1 an     | Le FNDASP appuie le renforcement institutionnel de l'IMS compte tenu du rôle de Légume-Banque du manioc pour la Résilience, et partant la sécurité alimentaire et nutritionnelle  |
| Sous-collège producteurs du Sine Saloum Interprofession Maïs | 5 000 000 sur 1 an      | Le FNDASP apporte 4 fois (20 millions) pour appuyer la contractualisation entre Producteurs et agro-Industriels dans l'approvisionnement en maïs local de qualité. Ce qui apporte des revenus favorisant plus de résilience des producteurs.  |
| <b>TOTAL</b>   | <b>5 774 882 807</b>    |   |



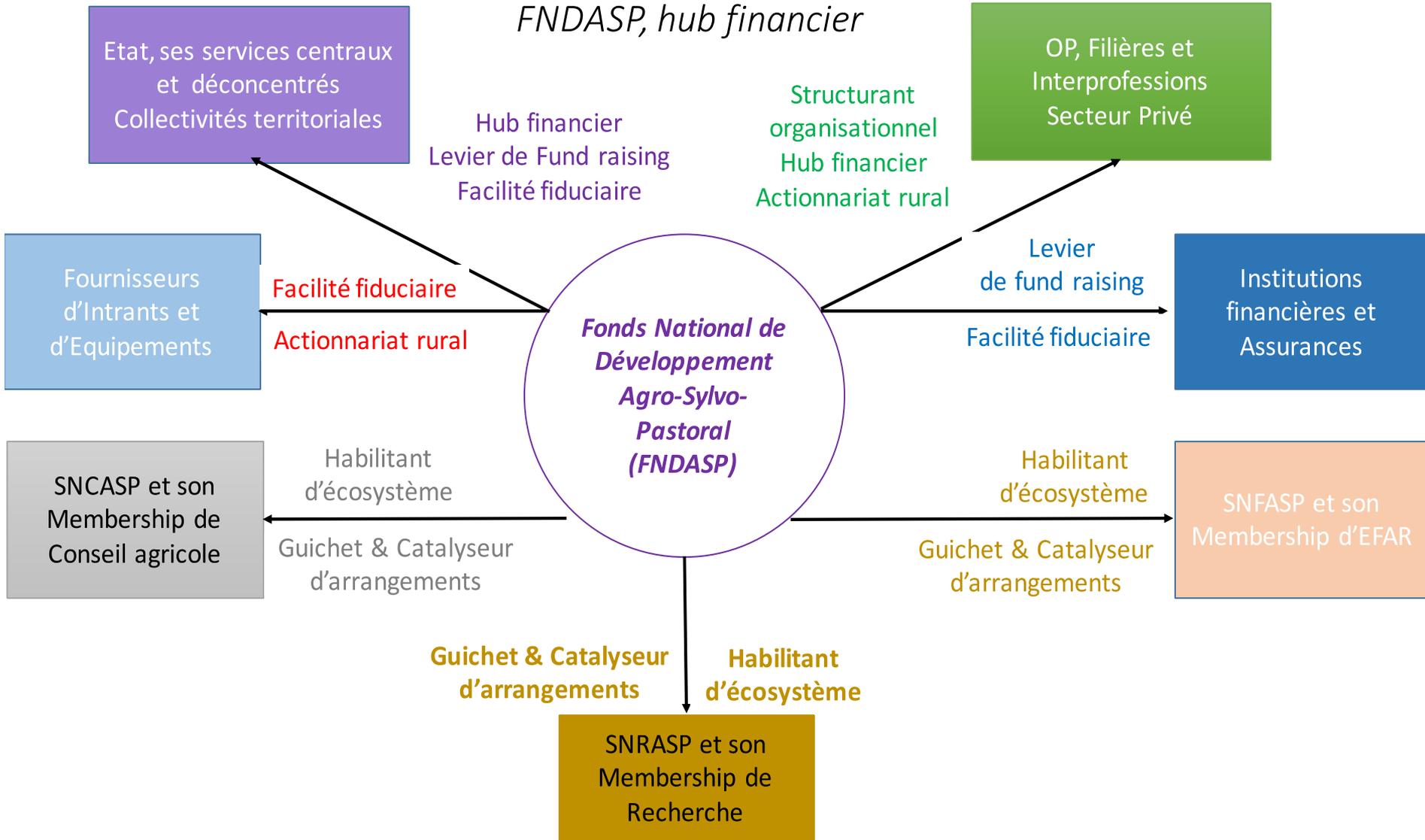
*Evolution des ressources reçues chaque année, à différencier par source de financement (État, organisations internationales, organismes privés, associations, etc.)*

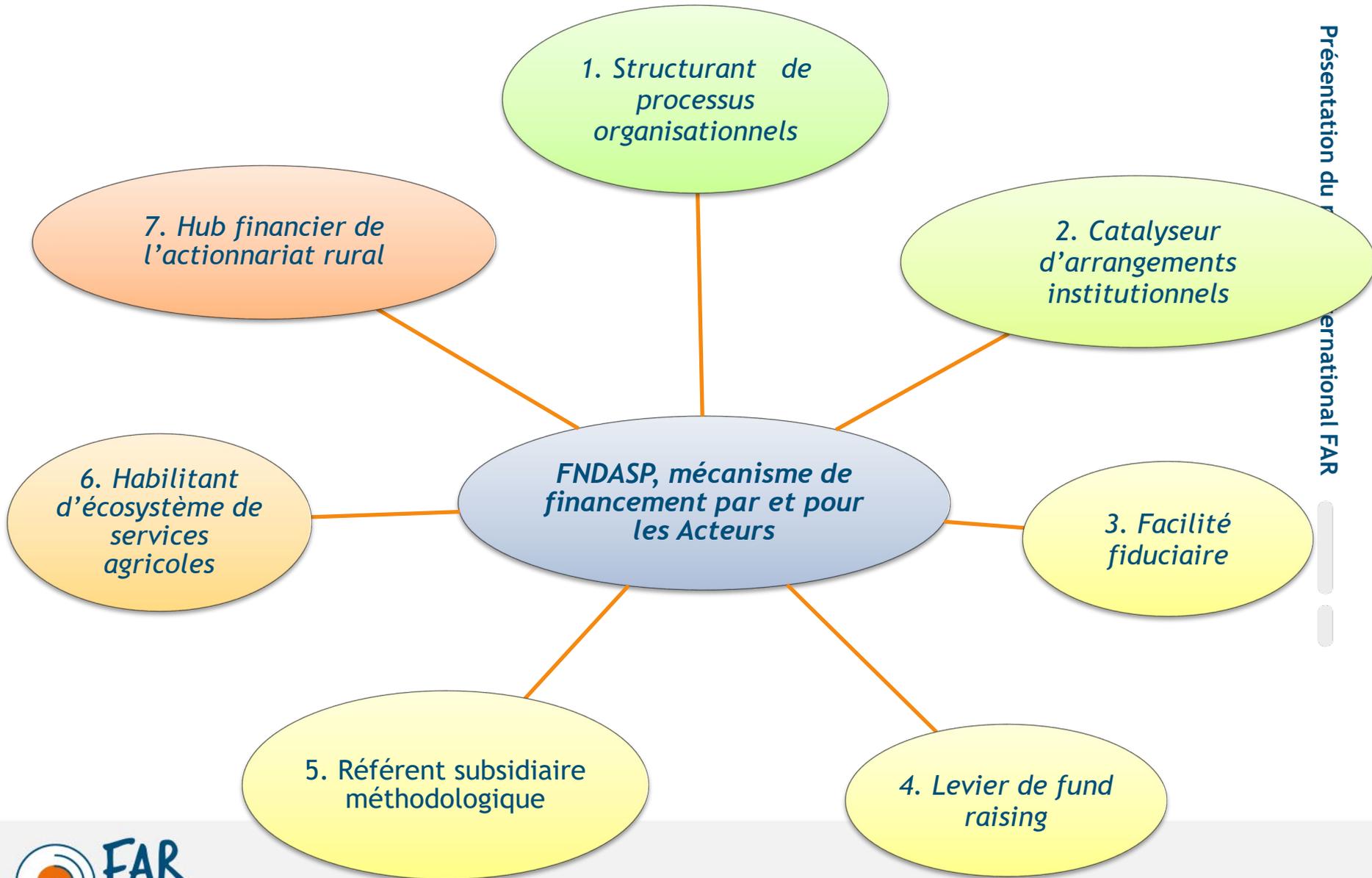


| Action                | 2015   | 2016  | 2017   | 2018   |  |  |
|-----------------------|--|---|--|--|--|--|
| <b>Filière Riz</b>    | - 16 leaders du CIRIZ<br>- 48 agents d'appui conseil<br>- 34 pers. (2 fem.) visite d'échanges          | 2 voyages d'étude Leaders du CIRIZ en Côte d'Ivoire et France   | 22 Dirigeants en Leadership  | 14 personnes dont 1 femme Leaders en Suivi-évaluation  |  |  |
| <b>Filière Oignon</b> | 2 voyages d'études (structuration, gouvernance et transfert technologies dans le cadre du PPAAO/WAAPP. | - 1053 producteurs en oignon qualité (307 femmes : Dagana Podor, Matam et Bakel)<br>- 23 Conseillers agricoles SAED et 49 facilitateurs (14 femmes) sur CEP, BPA, Boîte à images, Conseil, Magasin stockage<br>- 4 Leaders IPOS en voyage d'étude RCI | - 1248 producteurs d'oignon (728 femmes Dagana, Podor, Matam et Bakel)<br>- 49 boîtes à images et 1470 brochures (APOV) participant aux CEP    | - 900 producteurs d'oignon de la vallée du fleuve Sénégal réalisée pour l'attribution des effets et impacts et la capitalisation |  |  |
| <b>Filière Tomate</b> |  |   | -18 Conseillers agricoles, 18 relais producteurs (1 femme) et 1 800 producteurs en BPA (pépinière, fertilisation, irrigation et traitement...) | - Comité tomate avec SONITO France<br>- Projet test bonnes pratiques culturales  |  |  |



## FNDASP, hub financier

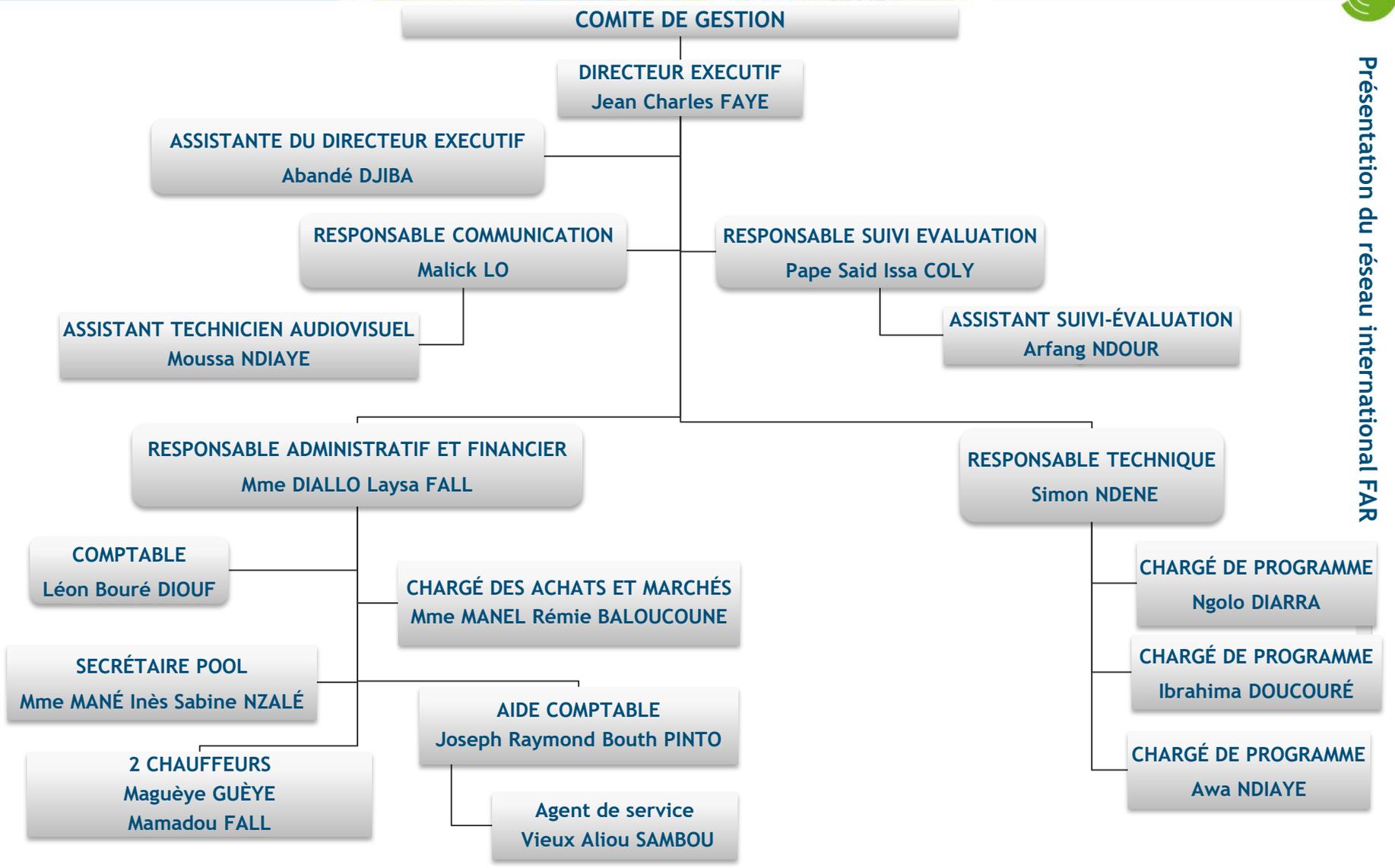


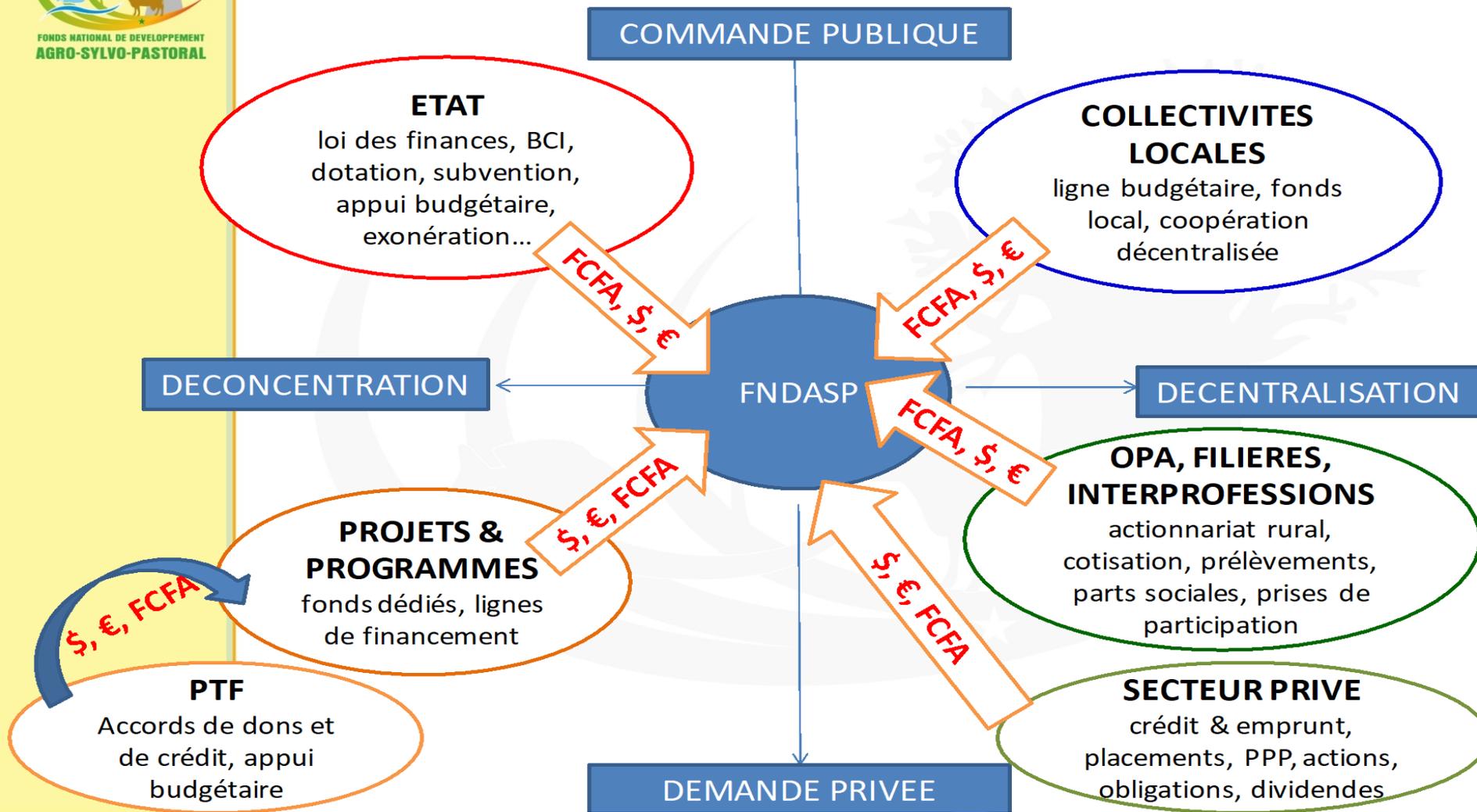




### 3. Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral (FNDASP)

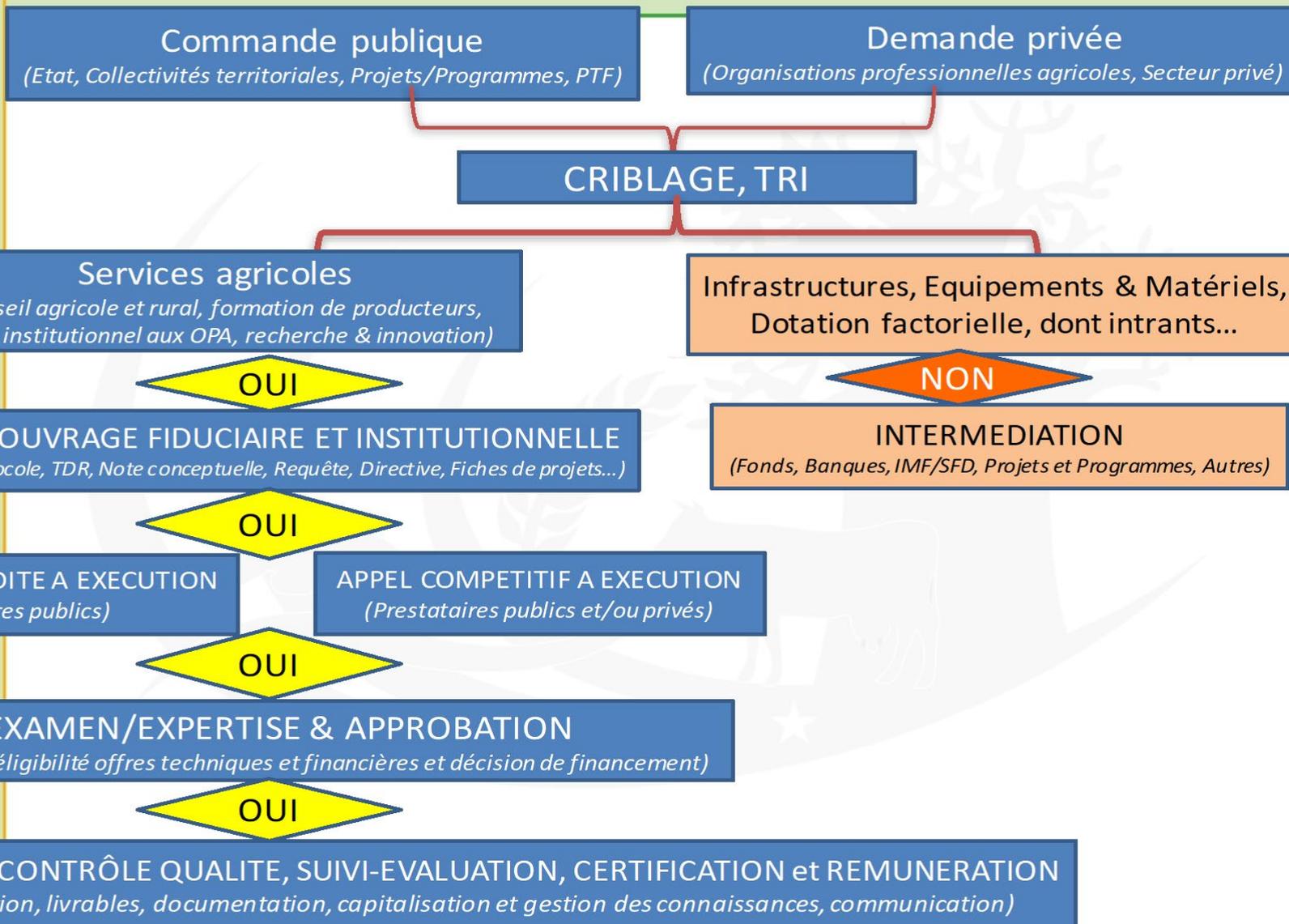
- FNDASP, créé par la LOASP, a un statut d'association d'utilité publique et est à durée illimitée
- FNDASP est sous la tutelle financière et technique respective des Ministères chargés des Finances et de l'Agriculture
- FNDASP jouit d'une autonomie de gestion administrative et financière
- Montage institutionnel actuel (cf. diapo suivante)
- Lois et réglementations mobilisées dans la construction du FNDASP sont : (i) loi n°2004-16 du 4 juin 2004 portant Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP), (ii) décret n°2007-1146 du 04 octobre 2007 édicte les règles d'organisation et de fonctionnement du FNDASP, (iii) arrêté n° 10203 du 4 octobre 2007 portant composition, organisation et fonctionnement du Comité de gestion, (iv) arrêté n° 8252 du 10 octobre 2012 entérinant la sélection par appel à candidatures du Directeur exécutif du Fonds, (v) code du travail décliné en contrats de travail du personnel recruté par appel compétitif
- *NOTA : Pas de nouvelles lois ou réglementations être créées en l'espèce, ni problèmes ou difficultés institutionnels, sinon Arrêté portant le Directeur exécutif du FNDASP comme Responsable du Programme 3 dans le cadre du Budget-Programme.*
- Le FNDASP n'est pas (encore) décentralisée : son modus operandi étant le faire-faire, cela ne se pose pour l'instant pas en termes d'avantages et/ou d'inconvénients





4. La demande en formation (cf. diapo. suivante) o Qui vous adresse les demandes de formation (ou autres demandes de financement) ? Comment les sélectionnez-vous ? Sur quels critères ? o Comment la demande en formation a-t-elle été prise en considération dans la construction et/ou l'adaptation du(des) dispositif(s) proposés par votre institution ?

# FNDASP, un mécanisme de financement des services agricoles





## 5. Gouvernance et suivi<sup>[SEP]</sup>

*o La gouvernance de la structure est-elle partenariale ? Si oui, qui sont les collèges de partenaires (publics, privés, associatifs, collectivités territoriales, etc.) ? Comment sont-ils constitués (au niveau national & au niveau décentralisé) ?<sup>[SEP]</sup>*

Pilotage du FNDASP par un Comité de gestion du FNDASP comprenant : (i) six (06) membres des ministères (finances, agriculture, élevage, pêche et environnement), (ii) trois (03) de l'Association des Elus locaux, (iii) quatre (04) des Organisations professionnelles agricoles, (iv) quatre (04) du secteur privé.

*o Quels sont les outils mis en place pour favoriser la transparence des prises de décisions et de gestion financière ?*

Instruments de gouvernance du FNDASP : Plan stratégique, Manuels (*technique ; gestion administrative, financière et comptable ; suivi-évaluation, informatique*), Plans (*communication stratégique, formation*), Logiciels multi-projets de gestion financière et comptable

Contractualisation du FNDASP avec des Cabinets d'expertises et d'audits agréés : FICADEX (2013-2015), CFAA (2016-2018), KPMG (2019) et ADOC (2020-2022)

*o Comment est conçu votre système de suivi évaluation ? Que prend-t-il en compte (aspects quantitatifs et qualitatifs) ? Qui est en charge / participe au suivi-évaluation ? À qui les résultats sont-ils diffusés ?*

Système suivi-évaluation SSE du FNDASP : (i) codification comptable, budgétaire et analytique, (ii) instrumentation de collecte, traitement et présentation données

Le SSE est outil de (i) gestion/supervision à l'interne, et d'information à l'externe, (ii) suivi de la planification des activités (taux d'exécution physique, technique, financière PTBA,) et des résultats (*produits, effets, impacts*) du Cadre logique et Cadre de mesure du rendement et esure de l'impact...

Acteurs : OPA/Filières/Interprofessions, RFCar, PTF, CG/DE... (Reporting et Redevabilité)

Alignement du SSE à la GAR, au Budget-Programme, au PFor...



## 7. Avancées et difficultés

o Quelles sont, selon vous, les décisions importantes qui ont favorisé une évolution positive du système, ou cas contraire, quelles sont celles qui ont plus ou moins entraîné une dégradation ?

- La LOASP, en tant qu'assise légale, assure une robustesse du FNDASP
- Les décrets relatifs au FNDASP (n° 2007-1146 du 4 octobre 2007), aux Interprofessions (n° 2008-1260 du 10 novembre 2008), SNRASP, SNCASP...
- L'Arrêté interministériel n° 28289 du 21 décembre 2020 co-signé par les Ministres de l'Elevage, du Commerce et de l'Agriculture portant reconnaissance formelle de l'Interprofession avicole du Sénégal (IPAS)
- L'ouverture de compte de Filières cotisantes (tomate, manioc, maïs) a confiance progressive des OPA/Filières envers le FNDASP
- Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural préside les AGC des Interprofessions Oignon (Ipos), Anacarde (Icas) et Maïs (iMaïs)...

o Quels ont été les facteurs favorables et les freins au bon fonctionnement de votre structure ?

- Volonté politique de l'Etat en couplée à la Confiance des Interprofessions
- Abondement du FNDASP par les Interprofessions